



Le changement

dans la Santé et l'Action Sociale

ce sera *peut-être* pour plus tard !

Le 19 juillet 2012, la CGT a été reçue par la ministre Marisol Touraine. Cette entrevue qui n'a duré qu'une heure n'a pas permis de traiter tous les points que la délégation CGT voulait aborder. Les réponses apportées ne satisfont pas notre organisation et restent dans le cadre d'une rigueur budgétaire annoncée. Sans aucun doute, il faudra une mobilisation et des actions fortes des salarié-e-s dans les établissements et services pour faire entendre leurs revendications.



♦ **Pour le financement des hôpitaux et de la santé,** la Ministre se félicite d'avoir obtenu 0,2% de plus pour l'ONDAM, le portant à 2,7% au lieu de 2,5%.

♦ **Salaires : RIEN !** Ni pour les bas salaires, ni pour les autres ! Rappelons que l'augmentation du coût de la vie est supérieure à 2%. Pour la FPH : point d'indice gelé depuis juillet 2010 et des évolutions insignifiantes pour le privé.

♦ **La loi Hôpital, Patients, Santé, Territoires** ne sera pas abrogée et les Agences Régionales de Santé sont maintenues pour mettre en place la politique de santé que compte mener le gouvernement.

♦ **Conditions de travail : RIEN.**

♦ La Ministre évoque l'amélioration du dialogue social.

♦ **Conventions collectives : RIEN.**

→ Sur la situation de la CCN 51, la Ministre renvoie l'étude du dossier en septembre ! Les employeurs sont-ils mieux entendus que les salarié-es ?

♦ **Psychiatrie** : Rien d'annoncé rapidement.

♦ **Reconnaissance de la pénibilité pour les infirmier-es : RIEN.** La Ministre renvoie à des négociations sur les retraites en 2013. En attendant les nouvelles infirmier-es vont travailler 5 ans de plus que leurs collègues resté-es en catégorie B.

♦ **Sur l'ordre infirmier**, il semblerait que la Ministre songe à légiférer.

Et les autres ordres ? **Pas de réponses claires ?**

Plusieurs dossiers chauds ont été laissés sur le bureau de la Ministre.

Nous retournerons chercher des réponses dès septembre.

Pendant ce temps, les salariés subissent : suppressions de lits, fermetures de services, restructurations, salaires en berne, pas de dialogue social avec les directions dans le public comme dans le privé.

Les salarié-e-s doivent s'inviter dans ces discussions :

Mobilisation du privé et du public, dès septembre.

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale ♦ Case 538 ♦ 263 rue de Paris ♦ 93515 MONTREUIL Cedex
E-mail : orga@sante.cgt.fr ♦ Site Internet : <http://www.sante.cgt.fr>

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :